

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605401-20160616-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2016

Publication : 17/06/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



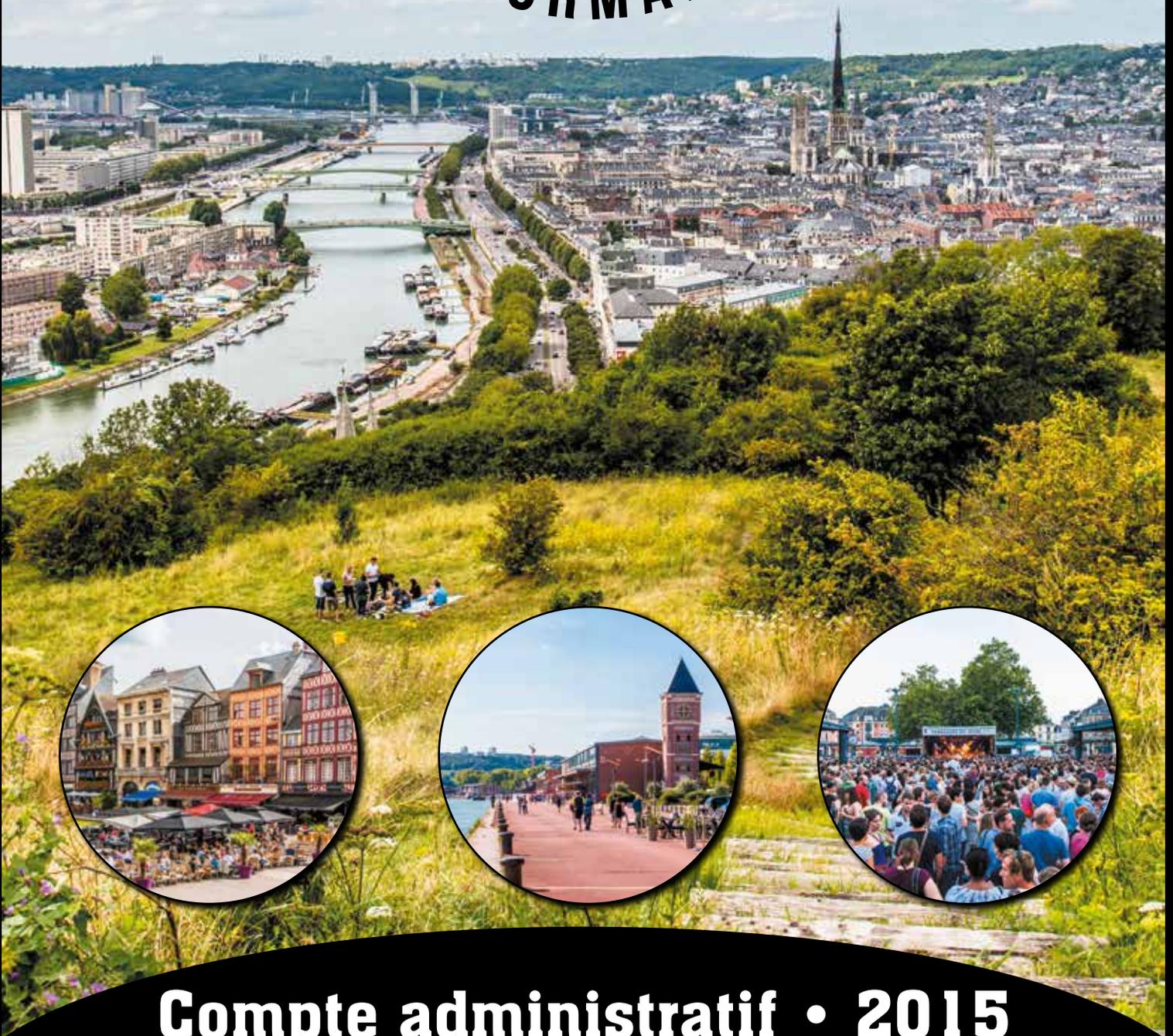
# ROUEN

## AU



## DE

# LA NORMANDIE



# Compte administratif • 2015

Rapport • **DIRECTION DES FINANCES**



# SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>4</b>
<b>I. LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015 .....</b>	<b>5</b>
A. LES RESULTATS DE CLOTURE (MOUVEMENTS REELS ET D'ORDRE) .....	5
B. LES RESULTATS EN MOUVEMENTS REELS.....	6
C. LES RESULTATS DEVELOPPES (ORDRE, REELS ET RESULTAT ANTERIEURS REPOTES) .....	7
D. LES RATIOS D'EPARGNE .....	8
<b>II. EVOLUTION DETAILLEE DES RECETTES ET DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>10</b>
A. EVOLUTION DES RECETTES.....	10
1) <i>Le produit des impôts directs</i> .....	11
2) <i>Le produit des impôts indirects</i> .....	12
3) <i>La dotation globale de fonctionnement</i> .....	12
4) <i>Les dotations de la Métropole Rouen Normandie</i> .....	13
5) <i>Les recettes tarifaires et droits de stationnement</i> .....	13
6) <i>Les subventions de fonctionnement</i> .....	14
7) <i>Les cessions</i> .....	14
B. EVOLUTION DES DEPENSES.....	15
1) <i>Les dépenses de personnel</i> .....	19
2) <i>Les dépenses de fonctionnement général</i> .....	19
3) <i>Les subventions aux associations</i> .....	20
4) <i>Les participations de la Ville</i> .....	20
5) <i>La charge de la dette</i> .....	21
<b>III. EVOLUTION DETAILLEE DES RECETTES ET DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>22</b>
A. EVOLUTION DES DEPENSES .....	22
B. EVOLUTION DES RECETTES.....	23
1) <i>Les subventions d'investissements reçues</i> .....	23
2) <i>Les autres recettes d'investissement</i> .....	24
<b>IV. LA GESTION DE LA DETTE .....</b>	<b>26</b>
A. LA DETTE PROPRE .....	26
1) <i>Les flux 2015</i> .....	26
2) <i>La gestion active de la dette</i> .....	27
3) <i>La structure de la dette</i> .....	27
B. LA DETTE GARANTIE .....	29
C. LA GESTION DE TRESORERIE .....	30
<b>V. ANNEXES.....</b>	<b>31</b>
A. BUDGET ANNEXE DU HANGAR 23.....	31
B. BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS IMMOBILIERES AMENAGEES ASSUJETTIES A LA TVA.....	32

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

### Tableaux

Tableau 1 : Evolution du résultat de l'exercice entre 2009 et 2015 .....	5
Tableau 2 : Evolution du résultat de clôture entre 2009 et 2015 .....	5
Tableau 3 : Evolution du résultat en mouvement réels entre 2009 et 2015 .....	6
Tableau 4 : Détail du résultat 2015 .....	7
Tableau 5 : Présentation analytique du résultat 2015 .....	8
Tableau 6 : Evolution des ratios d'épargne entre 2009 et 2015 .....	8
Tableau 7 : Evolution des recettes réelles de fonctionnement entre 2009 et 2015.....	10
Tableau 8 : Evolution des dotations de l'intercommunalité entre 2010 et 2015 .....	13
Tableau 9 : Evolution des cessions d'actifs entre 2009 et 2015.....	15
Tableau 10 : Evolution des dépenses réelles de fonctionnement entre 2009 et 2015.....	15
Tableau 11 : Impacts de la création du SIREST sur le budget principal.....	15
Tableau 12 : Evolution des taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement entre 2009 et 2015.....	19
Tableau 13 : Liste des principales opérations d'investissement pour l'année 2015.....	22
Tableau 14 : Evolution de l'encours de dette en 2015.....	26
Tableau 15 : Bilan de l'opération de refinancement.....	27
Tableau 16 : Comparaison des caractéristiques des lignes de trésorerie .....	30

### Figures

Figure 1 : Evolution du fonds de roulement entre 2009 et 2015.....	6
Figure 2 : Formation de l'épargne brute 2015 .....	9
Figure 3 : Structure des recettes réelles de fonctionnement en 2015 .....	11
Figure 4 : Evolution du produit et des taux de la fiscalité locale entre 2009 et 2015.....	11
Figure 5 : Evolution de la dotation globale de fonctionnement entre 2009 et 2015.....	12
Figure 6 : Structure des dépenses réelles de fonctionnement en 2015 .....	18
Figure 7 : Secteurs d'intervention des subventions.....	20
Figure 8 : Répartition par pôle des crédits de paiement 2015.....	23
Figure 9 : Evolution de l'encours de dette depuis 2008.....	26
Figure 10 : Dette par type de taux.....	28
Figure 11 : Taux moyen de la dette.....	28
Figure 12 : Répartition de la dette par prêteur .....	29
Figure 13 : Répartition de la dette selon la "charte Gissler" .....	29

## I. LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

### A. Les résultats de clôture (mouvements réels et d'ordre)

Concernant le budget principal, les résultats de l'exercice 2015 (mouvements afférents au seul exercice 2015, hors reprise des résultats des exercices antérieurs) sont les suivants (opérations d'ordre comprises) :

*Tableau 1 : Evolution du résultat de l'exercice entre 2009 et 2015*

(en €)	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>FONCTIONNEMENT</b>	24 385 406	18 119 001	2 981 308	1 109 065	2 723 787	-1 636 064	<b>1 092 680</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	-15 681 817	-15 803 824	-5 495 268	4 915 090	-13 117 031	-2 041 945	<b>-649 550</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 703 588</b>	<b>2 315 178</b>	<b>-2 513 960</b>	<b>6 024 155</b>	<b>-10 393 244</b>	<b>-3 678 009</b>	<b>443 130</b>

En 2015, les mouvements de l'exercice conduisent donc à une augmentation du fonds de roulement (constitué du cumul des résultats des exercices antérieurs) de +443 130 €.

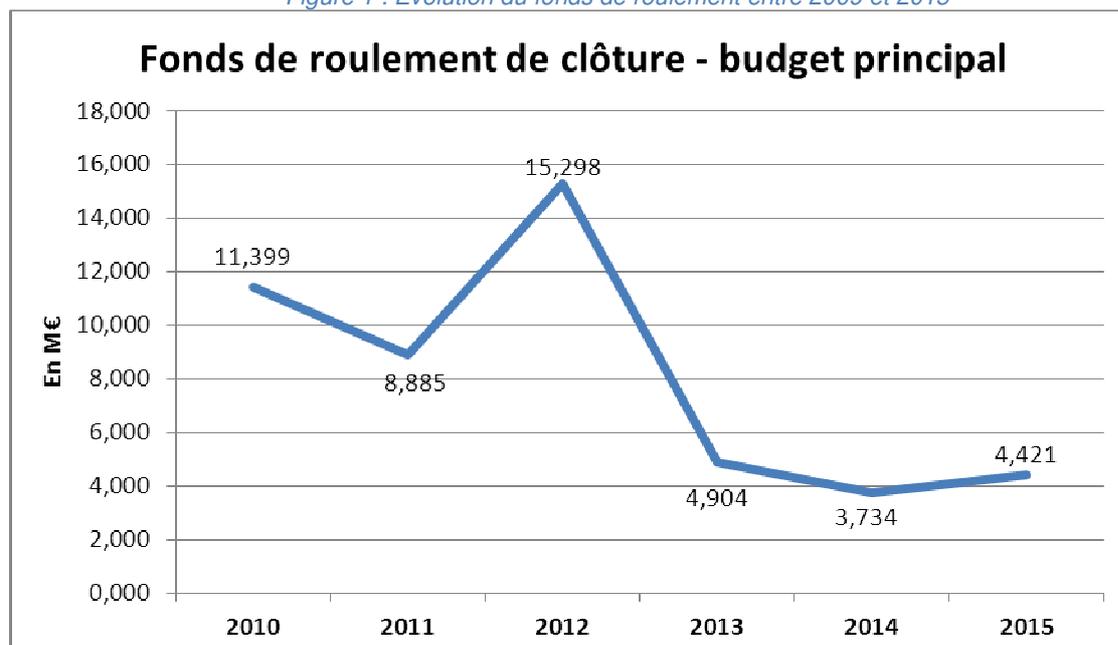
En prenant en compte les résultats antérieurs, les résultats de clôture du budget principal s'expriment de la manière suivante :

*Tableau 2 : Evolution du résultat de clôture entre 2009 et 2015*

(en €)	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>FONCTIONNEMENT</b>	24 765 293	19 686 453	5 774 874	4 977 099	7 700 887	5 775 600	<b>5 071 011</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	-15 681 817	-8 287 799	3 109 820	10 320 407	-2 796 625	-2 041 945	<b>-649 550</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 083 476</b>	<b>11 398 654</b>	<b>8 884 694</b>	<b>15 297 506</b>	<b>4 904 262</b>	<b>3 733 656</b>	<b>4 421 461</b>

Entre 2014 et 2015, le résultat de clôture évolue donc de +687 805 €, dont +443 130 € au titre des mouvements de l'exercice 2015, comme indiqué précédemment. La différence de +244 675 € correspond à la reprise par le budget principal, par opérations d'ordre non budgétaires réalisées par le comptable public, des résultats de clôture 2014 du budget annexe de la restauration collective, en raison de la dissolution de ce dernier suite à la création du Syndicat intercommunal de restauration collective de Rouen – Bois-Guillaume au 5 juillet 2014.

Figure 1 : Evolution du fonds de roulement entre 2009 et 2015



## B. Les résultats en mouvements réels

Les mouvements réels (donnant lieu à encaissement ou décaissement effectifs) de l'exercice 2015 constatés sur le budget principal se présentent ainsi (hors reprise des résultats des exercices antérieurs) :

Tableau 3 : Evolution du résultat en mouvement réels entre 2009 et 2015

(en €)	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>FONCTIONNEMENT</b>							
<b>Recettes</b>	176 660 156	182 738 775	176 976 871	171 446 417	175 805 991	172 652 597	<b>165 923 790</b>
<b>Dépenses</b>	139 627 425	147 807 448	149 164 762	155 140 125	156 548 258	157 750 962	<b>147 179 512</b>
<b>SOLDE</b>	37 032 731	34 931 327	27 812 109	16 306 292	19 257 733	14 901 635	<b>18 744 278</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>							
<b>Recettes</b>	45 676 701	35 703 435	26 902 054	58 941 892	47 431 907	52 994 775	<b>44 611 821</b>
<b>Dépenses</b>	74 005 844	68 319 584	57 228 124	69 224 029	77 082 885	71 574 420	<b>62 912 969</b>
<b>SOLDE</b>	-28 329 143	-32 616 149	-30 326 070	-10 282 137	-29 650 977	-18 579 645	<b>-18 301 148</b>
<b>TOTAL</b>	8 703 588	2 315 178	-2 513 961	6 024 155	-10 393 244	-3 678 009	<b>443 130</b>

### C. Les résultats développés (ordre, réels et résultat antérieurs reportés)

En définitive, l'exercice 2015 du budget principal fait ressortir les résultats suivants :

Tableau 4 : Détail du résultat 2015

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)</b>	
<b><u>MOUVEMENTS REELS</u></b>	
Dépenses réelles de fonctionnement	147 179 512
Recettes réelles de fonctionnement	165 923 790
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>18 744 278</b>
<b><u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u></b>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	21 494 824
Recettes d'ordre de fonctionnement	3 843 226
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>-17 651 598</b>
Résultat de l'exercice 2015	1 092 680
Résultat antérieur reporté 2014 ( <i>avec budget annexe restauration collective</i> )	3 978 331
<b>Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2015</b>	<b>5 071 011</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)</b>	
<b><u>MOUVEMENTS REELS</u></b>	
Dépenses réelles d'investissement	62 912 969
Recettes réelles d'investissement	44 611 821
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>-18 301 148</b>
<b><u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u></b>	
Dépenses d'ordre d'investissement	6 143 828
Recettes d'ordre d'investissement	23 795 426
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>17 651 598</b>
Résultat de l'exercice 2015	-649 550
<b><u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTES</u></b>	
Résultat antérieur reporté 2014 ( <i>avec budget annexe restauration collective</i> )	-2 332 393
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2014	2 332 393
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>
<b>Résultat de clôture de la section d'investissement 2015</b>	<b>-649 550</b>
<b>Résultat de clôture 2015</b>	<b>4 421 461</b>

Au 31 décembre 2015, le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente donc un excédent de 5 071 011 €.

La section d'investissement fait ressortir un résultat de clôture déficitaire de -649 550 €.

Il en découle un résultat de clôture 2015 cumulé de 4 421 461 € pour le budget principal de la Ville de Rouen.

Présenté de manière analytique, le résultat de clôture 2015 du budget principal se décompose comme suit.

Tableau 5 : Présentation analytique du résultat 2015

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)</b>	
<b>MOUVEMENTS REELS 2015</b>	
Recettes de fonctionnement (avec cessions d'actifs)	165 923 790
Dépenses de fonctionnement hors frais financiers	140 447 825
Frais Financiers	6 731 687
<b>Epargne brute (hors résultat 2014)</b>	<b>18 744 278</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)</b>	
<b>MOUVEMENTS REELS 2015</b>	
Emprunts nouveaux	12 565 681
Recettes d'investissement hors emprunt	17 890 131
Dépenses d'équipement	32 189 604
Remboursement du capital de la dette (hors opérations équilibrées)	16 567 355
<b>Solde investissement</b>	<b>-18 301 148</b>
<b>Variation du fonds de roulement en 2015</b>	<b>443 130</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT AU 31/12/2014</b> (avec budget annexe restauration)	<b>3 978 331</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT AU 31/12/2015</b>	<b>4 421 461</b>

## D. Les ratios d'épargne

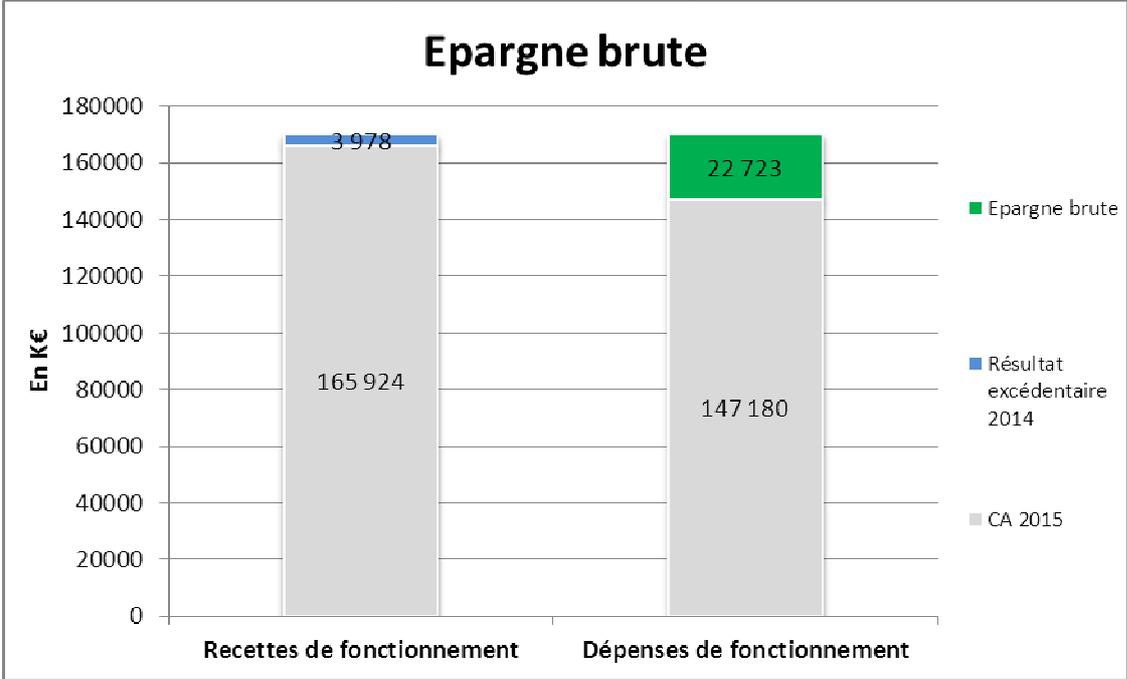
Tableau 6 : Evolution des ratios d'épargne entre 2009 et 2015

(en K€)	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b> ( <i>hors résultat et cessions d'actifs</i> )	153 823	170 589	170 512	168 998	173 301	171 471	160 803
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	139 627	147 807	149 165	155 140	156 548	157 751	147 180
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>14 196</b>	<b>22 781</b>	<b>21 347</b>	<b>13 858</b>	<b>16 752</b>	<b>13 720</b>	<b>13 624</b>
<b>Amortissement du capital de la dette</b>	15 571	15 393	14 309	14 611	16 304	16 394	16 567
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>-1 375</b>	<b>7 388</b>	<b>7 039</b>	<b>-753</b>	<b>449</b>	<b>-2 674</b>	<b>-2 943</b>

En baisse de -0,7% avec un montant de 13,624 M€, l'épargne brute reste donc dans une relative stabilité par rapport à 2014. Il convient toutefois de préciser que ce montant est calculé avant reprise du résultat excédentaire de l'année 2014 et hors recettes de cessions, en raison du caractère aléatoire et exceptionnel de ces dernières.

En réintégrant ces recettes dans le calcul, l'épargne brute s'établit à 22,723 M€.

Figure 2 : Formation de l'épargne brute 2015



## II. EVOLUTION DETAILLEE DES RECETTES ET DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

### A. Evolution des recettes

L'année 2015 est marquée par une baisse des recettes de fonctionnement de 3,90% par rapport à l'année précédente<sup>1</sup>. Hors cessions d'actifs, cette diminution s'établirait à 6,22%. Ce constat s'explique principalement par le recul de l'attribution de compensation (AC) versée par la Métropole Rouen Normandie (MRN), consécutivement aux transferts de compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2015, et de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Ce recul n'est que partiellement compensé par la hausse du produit de la fiscalité directe, des droits de mutation, des cessions d'actifs et la recette nouvelle que constitue le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC).

*Tableau 7 : Evolution des recettes réelles de fonctionnement entre 2009 et 2015*

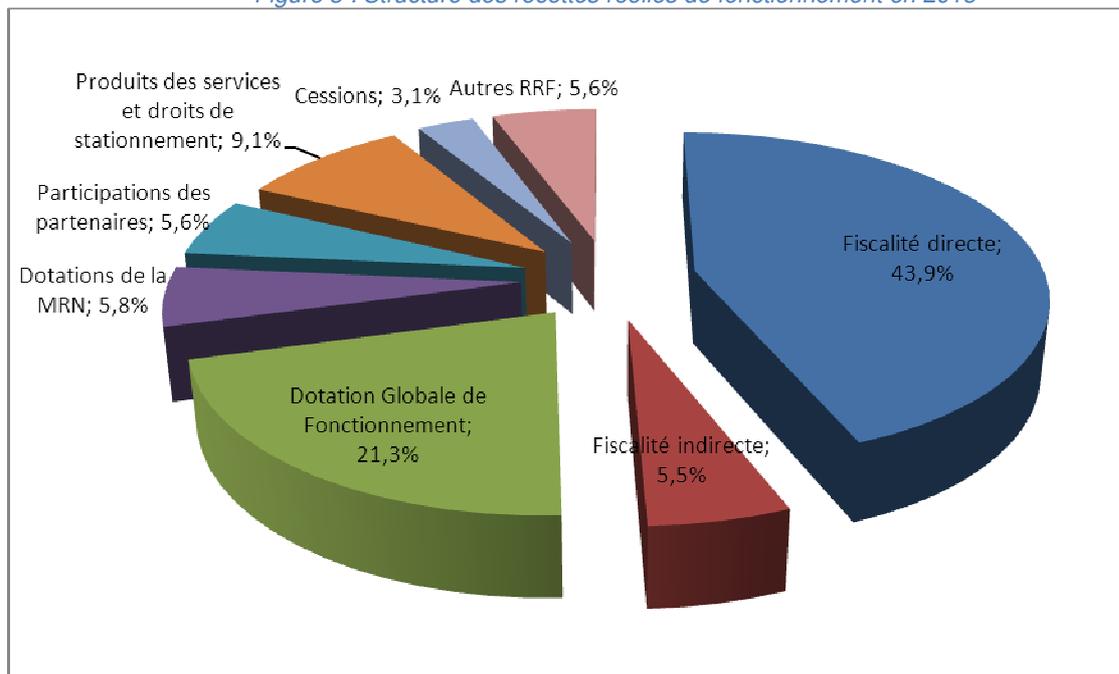
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Montant (en €)</b>							
<b>RRF</b> (hors cessions d'actifs)	153 823 167	170 588 599	170 511 880	168 998 401	173 265 748	171 471 234	<b>160 803 470</b>
<b>RRF</b> (y compris cessions d'actifs)	176 660 156	182 738 774	176 976 871	171 446 417	175 771 126	172 652 597	<b>165 923 790</b>
<b>Variation (en %)</b>							
<b>RRF</b> (hors cessions d'actifs)	-1,36	10,9	-0,04	-0,89	2,53	-1,04%	<b>-6,22%*</b>
<b>RRF</b> (y compris cessions d'actifs)	12,57	3,44	-3,15	-3,12	2,52	-1,77%	<b>-3,90%</b>

\* : en neutralisant l'effet de périmètre lié aux transferts de compétences à la Métropole (effet détaillé dans le II.B.), cette évolution peut être estimée à +1,20%.

Les recettes réelles de fonctionnement de la Ville de Rouen sont principalement constituées par la fiscalité directe pour 43,9% ; par la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat pour 21,3% ; par les dotations de la MRN, composées de l'AC et de la dotation de solidarité communautaire (DSC), pour 5,8% ; par l'exploitation des services publics culturels, sportifs, éducatifs et sociaux, ainsi que les droits de stationnement pour 9,1%.

<sup>1</sup> Recettes réelles de fonctionnement (RRF) – y compris cessions d'actifs.

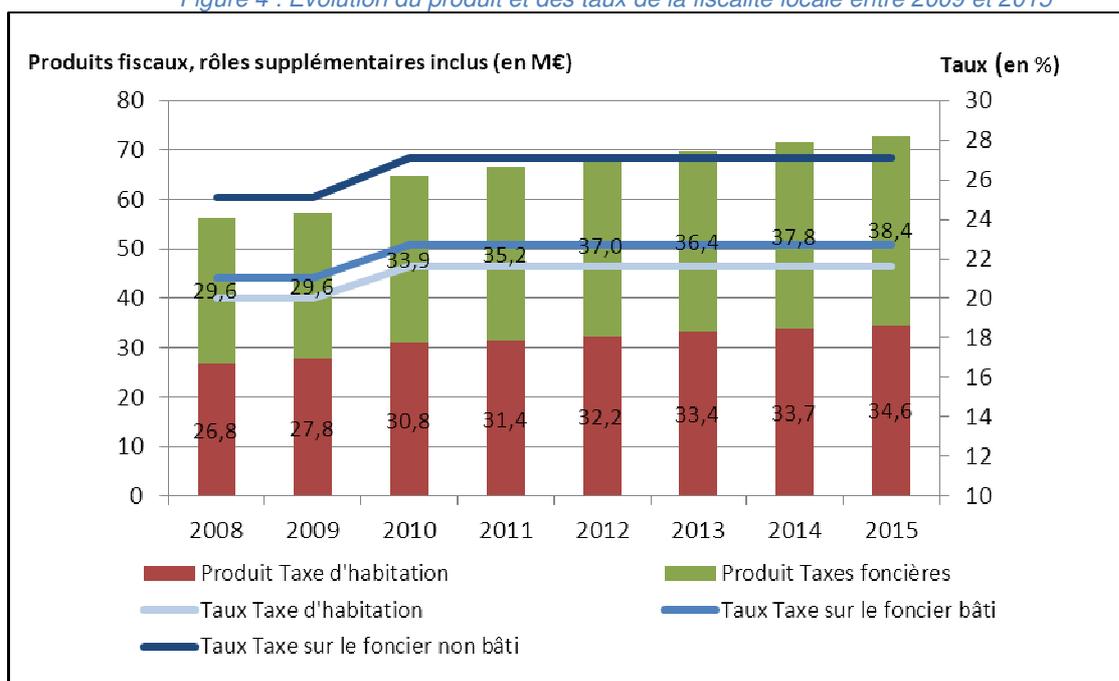
Figure 3 : Structure des recettes réelles de fonctionnement en 2015



### 1) Le produit des impôts directs

Le produit des impositions directes s'élève à 72,903 M€ (rôles supplémentaires inclus), soit une hausse de +2,04% par rapport à 2014. La Ville ayant décidé de maintenir les taux de fiscalité directe locale (taxe d'habitation et taxes foncières) inchangés pour l'année 2015, cette augmentation s'explique exclusivement par l'évolution des bases de fiscalité (+0,9% au titre de la revalorisation des bases fiscales arrêtée en Loi de finances et +1,14% du fait de leur évolution physique).

Figure 4 : Evolution du produit et des taux de la fiscalité locale entre 2009 et 2015



## 2) Le produit des impôts indirects

Ces recettes se composent essentiellement des droits de mutation, de la taxe sur la consommation finale d'électricité et de la taxe locale sur la publicité extérieure.

S'agissant des droits de mutation, 4,284 M€ ont été perçus en 2015 contre 3,872 M€ en 2014, cette évolution confirmant la reprise progressive du marché immobilier sur le territoire communal.

La taxe sur la consommation finale d'électricité diminue légèrement avec une recette de 2,171 M€ en 2015 contre 2,234 M€ en 2014.

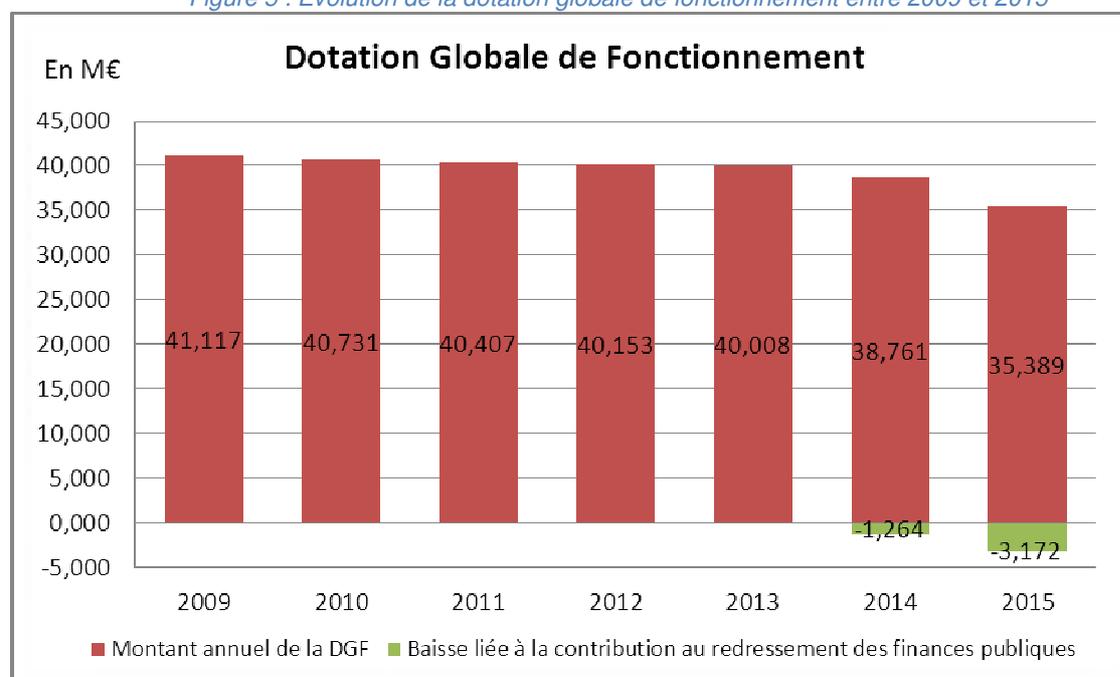
Enfin, la taxe locale sur la publicité extérieure progresse significativement, puisqu'elle atteint 508 K€ en 2015, soit une progression de 18,2% par rapport à 2014 (430 K€).

## 3) La dotation globale de fonctionnement

Après un recul de 1,5 Md€ en 2014, la DGF des collectivités a de nouveau diminué de 3,67 Md€ en 2015, dans le cadre de la baisse supplémentaire de 11 Md€ programmée de 2015 à 2017, au titre de la participation du secteur public local à l'effort de redressement des comptes publics.

Concrètement, la Ville de Rouen voit diminuer ce poste pour l'année 2015 de 3,372 M€ par rapport à 2014, soit -8,7%. Entre 2009 et 2015, la DGF de la Ville a baissé de 5,727 M€, soit -13,9%.

Figure 5 : Evolution de la dotation globale de fonctionnement entre 2009 et 2015



#### 4) Les dotations de la Métropole Rouen Normandie

Les dotations de la MRN se composent de deux éléments : l'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire. Si cette dernière a modérément progressé entre 2014 et 2015, l'attribution de compensation a été réduite de 13,082 M€, afin d'assurer la neutralité financière des charges nettes que la Métropole devra supporter du fait des compétences qui lui ont été transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2015, dont notamment la voirie.

*Tableau 8 : Evolution des dotations de l'intercommunalité entre 2010 et 2015*

(en €)	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Attribution de compensation</b>	21 111 348	21 071 928	20 933 288	20 924 268	20 924 268	<b>7 841 833</b>
<b>Dotation de solidarité communautaire</b>	1 117 789	1 392 173	1 509 571	1 660 048	1 703 867	<b>1 745 918</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 229 137</b>	<b>22 464 101</b>	<b>22 442 859</b>	<b>22 584 316</b>	<b>22 628 135</b>	<b>9 587 751</b>

Par ailleurs, la MRN a été bénéficiaire du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) en 2015, et ce pour la première fois. La MRN ayant opté pour une ventilation de cette recette entre ses communes membres selon les règles de droit commun, la Ville de Rouen a ainsi bénéficié d'une somme de 1,378 M€.

Enfin, 2015 constitue l'année de mise en place du mécanisme dit de « reprise de dette ». Les emprunts souscrits par la Ville pour financer au fil du temps les compétences qui ont été transférées à la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015, n'ont pas pu être repris par cette dernière. En effet, les contrats de prêt sont classiquement affectés au financement de la section d'investissement dans son ensemble, et rarement rattachés à une opération précise. La Ville restera donc tenue au remboursement de ces emprunts. De ce fait, la Métropole versera chaque année à la Ville, pendant quinze ans, une aide financière lui permettant de régler les intérêts et d'amortir le capital d'une dette théorique arrêtée à 6 540 746 €, en application des critères adoptés en CLETC. La Ville a ainsi perçu en 2015 une recette de fonctionnement de 294 334 €, correspondant aux intérêts.

#### 5) Les recettes tarifaires et droits de stationnement

Les produits tirées de l'exploitation des services publics (culturels, sportifs, éducatifs, sociaux) et autres recettes diverses s'élèvent à 11,128 M€ en 2015, contre 10,205 M€ en 2014.

Ces deux chiffres sont néanmoins difficilement comparables, en raison de changements de périmètre significatifs.

Ainsi, l'année 2015 a notamment été impactée par :

- L'encaissement en année pleine, par le budget principal, des recettes liées à la restauration scolaire (contre le premier semestre uniquement en 2014, suite à la création du SIREST en juillet 2014) ;
- La perte des recettes des parkings en ouvrage de l'Hôtel de Ville, du Vieux-Marché et Haute-Vieille-Tour, dont la gestion a été transférée à la Société publique locale Parkings et aménagement de Rouen (SPL RNS) ;
- Les recettes nouvelles découlant de l'application des conventions de gestion conclues avec la MRN (stade Robert Diochon, patrimoine naturel et signalisation) ;
- Le remboursement, par la MRN, de l'échéance du premier trimestre 2015 du contrat de partenariat relatif à la gestion centralisée de la sécurité des espaces publics, échéance avancée par la Ville.

Par ailleurs, les recettes provenant des droits de stationnement progressent significativement de 0,235 M€, pour atteindre 4,035 M€ en 2015.

#### **6) Les subventions de fonctionnement**

Le montant des participations des divers partenaires de la Ville (Etat, Région Haute Normandie, Département de Seine Maritime, CREA / MRN, etc.) progressent fortement, passant de 8,078 M€ en 2014 à 9,358 M€ en 2015.

Cette hausse s'explique essentiellement par une recette nouvelle en provenance de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) (augmentée du fonds d'amorçage 2014-15), au titre des accueils périscolaires, dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

#### **7) Les cessions**

Les recettes issues des opérations de cessions d'actifs s'élèvent à 5,120 M€, soit un montant significativement supérieur à celles observées les trois années précédentes. Parmi les principales cessions réalisées en 2015, peuvent être citées :

- Rue de la Motte - Mermoz : 1,002 M€
- Rondeaux-Dambourney : 1,283 M€ ; cette opération a toutefois été neutre financièrement, du fait du versement d'une subvention à due concurrence à Rouen Habitat
- Hippodrome des Bruyères : 1,4 M€

- Rue Mace - Place des Chartreux : 0,484 M€
- Rue du Champ du Pardon : 0,311 M€
- Rues Adeline / Siegfried : 0,216 M€

Tableau 9 : Evolution des cessions d'actifs entre 2009 et 2015

(en €)	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Cessions d'actifs*</b>	22 836 990	12 150 175	6 464 991	2 448 016	2 505 378	1 181 363	<b>5 120 320</b>

\* : la cession du Pôle Culturel Grammont au Conseil Général de Seine-Maritime a représenté 15,0 M€ de recettes en 2009, 9,0 M€ en 2010 et 3,533 M€ en 2011.

## B. Evolution des dépenses

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 147,18 M€ en 2015, soit une baisse de -6,7% par rapport à 2014.

Tableau 10 : Evolution des dépenses réelles de fonctionnement entre 2009 et 2015

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
--	------	------	------	------	------	------	------

### Montant (en €)

<b>DRF</b>	139 627 425	147 807 448	149 164 761	155 141 090	156 513 367	157 750 962	<b>147 179 512</b>
------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	--------------------

### Variation (en %)

<b>DRF</b>	-2,83	5,86	0,92	4,01	0,88	0,79	<b>-6,70*</b>
------------	-------	------	------	------	------	------	---------------

\* : en neutralisant l'effet de périmètre lié aux transferts de compétences à la Métropole (effet décrit ci-après), cette évolution peut être estimée à -1,35%.

Cette évolution résulte notamment des effets croisés de deux modifications importantes de périmètre et d'un effort d'économie volontariste.

En premier lieu, le Syndicat Intercommunal de Restauration Collective Rouen – Bois-Guillaume (SIREST), créé en juillet 2014, a fonctionné en année pleine en 2015, ce qui a impacté le périmètre du budget principal, en dépenses et en recettes :

Tableau 11 : Impacts de la création du SIREST sur le budget principal

Budget principal	2013	2014	2015
<b>Dépenses (en €)</b>	2 102 132	3 110 174	<b>4 250 492</b>
<b>Flux d'équilibre au budget annexe</b>	2 102 132	1 484 778	<b>0</b>
<b>Achats de repas au SIREST</b>	0	1 625 396	<b>4 250 492</b>
<b>Recettes (en €)</b>	0	658 185	<b>1 981 422</b>
<b>Recettes usagers</b>	0	658 185	<b>1 981 422</b>
<b>Coût net (en €)</b>	2 102 132	2 451 989	<b>2 269 070</b>

En second lieu, dans le cadre de la création de la Métropole Rouen Normandie au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Ville de Rouen a transféré à cette dernière les compétences suivantes :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- Voirie (qui emporte également le transfert du contrat de partenariat relatif à la gestion centralisée de la sécurité des espaces publics)
- Urbanisme (plan local d'urbanisme)
- Défense extérieure contre l'incendie
- Energie
- Equipements d'intérêt métropolitain : crématorium et marché d'intérêt national

Au 15 juillet 2015 :

- Stade Robert Diochon

En outre, trois nouveaux services communs Ville - Métropole ont été créés au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- Pôle de proximité de Rouen – Direction des Espaces publics et naturels
- Département Urbanisme et Habitat – Direction Urbanisme règlementaire
- Département Urbanisme et Habitat – Equipe de direction, Direction de la stratégie et de l'action foncière, Direction de l'aménagement et des grands projets et de la Direction de l'habitat

Afin d'optimiser leurs moyens, la Ville de Rouen et la Métropole Rouen Normandie ont instauré plusieurs conventions de prestations de services, réalisées par les agents municipaux pour le compte de l'échelon intercommunal :

- Gestion des espaces verts attachés aux zones d'activité économique, des arbres d'alignement de voirie et des accessoires indispensables à l'exploitation, à la conservation et au soutènement des voies
- Gestion des activités de signalisation et de valorisation du patrimoine naturel et paysager
- Gestion des astreintes afférentes aux espaces publics (mise à disposition d'agents et de matériel)
- Gestion du stade Robert Diochon : gardiennage, entretien et maintenance

Dernier changement de périmètre, qui ne porte que sur la seule section d'investissement, la Métropole Rouen Normandie a déclaré l'aménagement des Quais Bas Rive Gauche d'intérêt métropolitain le 12 octobre 2015 et, dès lors, pris la maîtrise d'ouvrage sur la phase 2 de l'opération.

En raison de leur complexité, les effets budgétaires de ces transferts, services communs et conventions de gestion n'ont pu être anticipés dès le budget primitif 2015, qui a été voté à périmètre de compétences constant le 17 décembre 2014.

En effet, le premier rapport de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC), relatif aux transferts de compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2015, a été finalisé le 6 juillet 2015 et adopté par le Conseil municipal de la Ville de Rouen le 5 octobre 2015.

Un second rapport a été finalisé le 30 novembre 2015 par la CLETC et adopté par le Conseil municipal le 22 février 2016.

Compte tenu de ce calendrier, les effets budgétaires mécanismes évoqués ont été intégrés dans la décision modificative n°2 de l'exercice 2015, adoptée le 9 novembre 2015. Leur impact a ainsi été estimé à -4,281 M€ sur l'épargne brute et +1,328 M€ de l'autorisation d'emprunt :

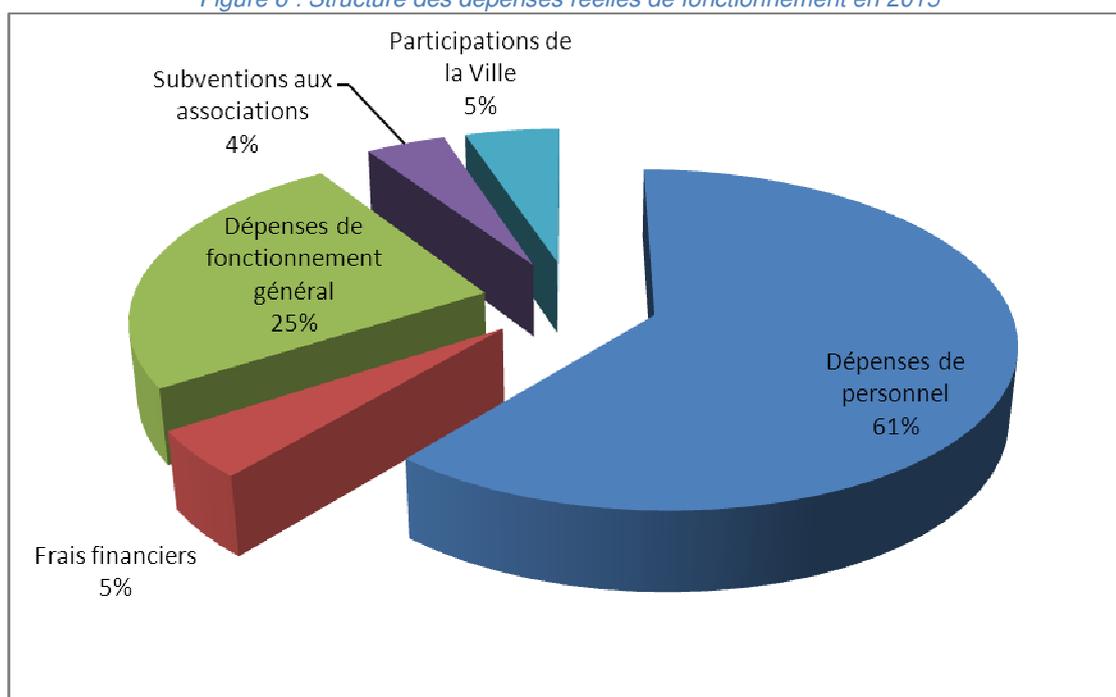
(en €)	Dépense		Recettes	
Fonctionnement	Masse salariale	-4 313 748	Attribution de compensation	-13 756 423
	Crédits d'intervention de la DEPN	-2 909 961	Redevance occupation du domaine public	-425 500
	Taxes foncières des parkings en ouvrage	-1 057 800	Redevances des parkings en ouvrage	-987 180
	Provision pour le parking Espace du Palais	-128 500	Redevance de concession Crématorium	-100 000
	Reprographie	-135 713	Redevance de concession MIN	-28 500
	PPP - Quote part restant à la charge de la Ville	109 142	PPP - Redevance	-106 000
			PPP - Remboursement des versements du T1 2015	916 339
			Dispositif de reprise de dette	294 334
			Conventions de gestion Pôle de Proximité	1 309 883
			Convention de gestion stade Diochon	164 651
	<b>TOTAL</b>	<b>-8 436 580</b>	<b>TOTAL</b>	<b>-12 718 396</b>
Impact Epargne brute	<b>-4 281 816</b>			
Investissement	Crédits d'intervention de la DAU	-594 500	Produit des amendes de police	-4 236 910
	Crédits d'intervention de la DEPN	-5 073 446	PPP - Remboursement des versements du T1 2015	882 918
	PPP - Quote part restant à la charge de la Ville	130 828	Dispositif de reprise de dette	437 347
	Quais Bas Rive Gauche	-2 161 630	Quais Bas Rive Gauche	-1 829 031
	<b>TOTAL</b>	<b>-7 698 749</b>	<b>TOTAL</b>	<b>-4 745 676</b>
Impact Emprunt d'équilibre	<b>1 328 743</b>			

En tenant compte du montant définitif du prélèvement sur l'attribution de compensation, soit -13 082 435 €, lequel n'a été connu qu'après le vote de la décision modificative n°2 de 2015, l'impact sur l'épargne brute ressortirait à -3,607 M€ et celui sur l'autorisation d'emprunt à +0,654 M€.

Enfin, les économies réalisées en matière de masse salariale et de dépenses de fonctionnement général sont développées ci-après.

Les dépenses réelles de fonctionnement de la Ville de Rouen sont constituées par les dépenses de personnel pour 61% ; par les dépenses de fonctionnement général pour 25% ; par les subventions aux associations pour 4% ; par les autres participations de la Ville pour 5% (centre communal d'action sociale et établissements culturels) ; ainsi que par les frais financiers, également pour 5%.

*Figure 6 : Structure des dépenses réelles de fonctionnement en 2015*



Le taux de réalisation 2015 est le plus élevé depuis 2008 (98,67%), ce qui illustre la bonne maîtrise par la Ville de ses dépenses de gestion et la qualité de sa prévision budgétaire.

*Tableau 12 : Evolution des taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement entre 2009 et 2015*

(en M€)	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Crédits ouverts	144,48	157,18	155,58	162,03	159,49	160,24	<b>149,17</b>
Montants mandatés	139,62	147,81	149,16	155,14	156,51	157,75	<b>147,18</b>
<b>TAUX DE REALISATION</b>	<b>96,64%</b>	<b>94,04%</b>	<b>95,87%</b>	<b>95,75%</b>	<b>98,13%</b>	<b>98,45%</b>	<b>98,67%</b>

### **1) Les dépenses de personnel**

Les dépenses de personnel constituent le premier poste de dépenses pour la Ville de Rouen avec un montant de 89 997 100 € en 2015, soit un recul de -4,84% par rapport à 2014.

Au total, 102 agents ont été transférés à la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015, dont 71 au titre des services communs et 31 au titre des compétences transférées.

En neutralisant l'effet périmètre lié aux transferts de personnels à la Métropole (-4,313 M€), l'objectif assigné au budget primitif 2015 de contenir ces dépenses à +0,5% par rapport au compte administratif 2014 a été respecté et même dépassé, puisque l'évolution constatée in fine s'établit à -0,29%.

Cela se traduit par un total consolidé d'environ 3,13 M€ d'économies entre le compte administratif 2015 projeté avant économies et le compte administratif 2015 définitif, soit 0,71 M€ d'économies supplémentaires réalisées par rapport à un objectif initial de 2,42 M€.

Lors de la préparation du budget 2015, l'évolution naturelle mécanique de ce poste avait été estimée à +3,26%, dont les trois quarts, soit +2,45%, relevaient de facteurs exogènes à la Ville : revalorisation des taux de cotisations pour les organismes de retraite, revalorisation des grilles de rémunération des agents de catégories B et C ou encore revalorisation du salaire minimum.

### **2) Les dépenses de fonctionnement général**

Les dépenses de fonctionnement général (hors subventions aux associations et autres participations de la Ville) constituent les moyens de fonctionnement des services municipaux. Elles s'élèvent à 36,743 M€ en 2015, soit une baisse de 10,0% par rapport à l'année 2014.

En excluant de ce poste, en 2015, certaines participations de la Ville qui étaient comptabilisées jusqu'en 2014 dans le cadre des subventions aux associations, le recul par rapport à l'exercice précédent s'établirait à -11,3%.

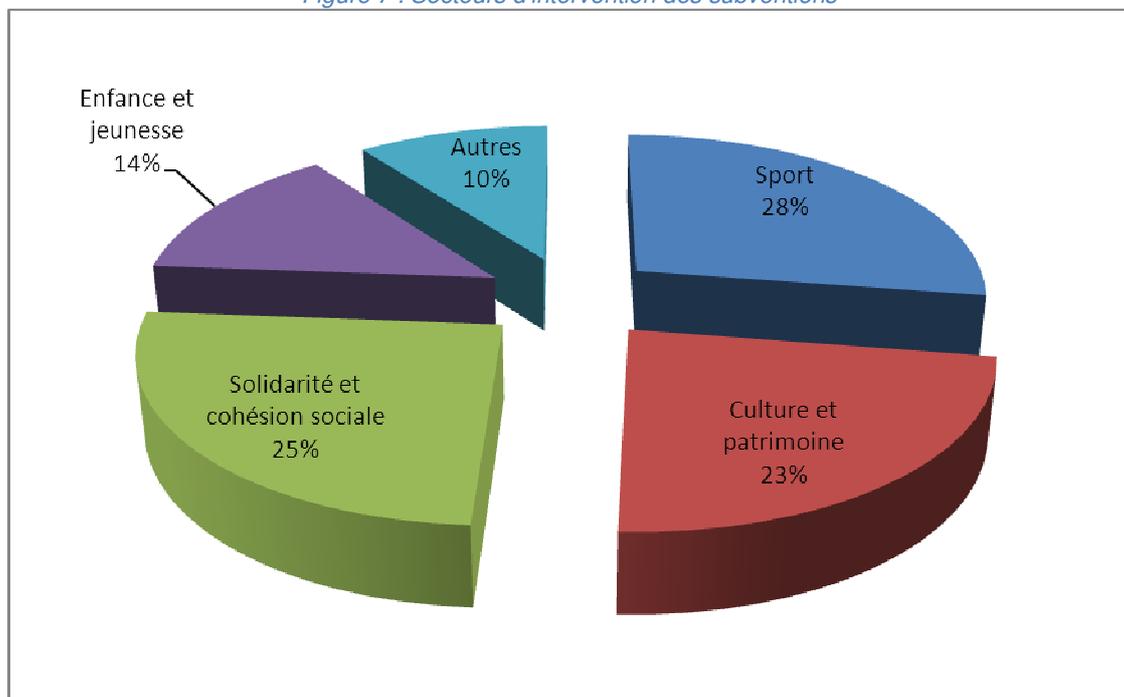
### **3) Les subventions aux associations**

Un changement d'imputation comptable est venu mécaniquement réduire ce poste par rapport à 2014, certaines participations étant enregistrées parmi les charges de fonctionnement général depuis l'exercice 2015, comme évoqué précédemment. En comparant 2014 et 2015 sur un périmètre identique, on observe ici une baisse de l'ordre de 7,4%, soit -0,5 M€.

Cela s'explique principalement par une diminution de -0,269 M€ du montant versé à la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime au titre de l'exploitation du centre social Saint-Vivien, du fait d'une réduction de l'activité de ce dernier au cours de l'année 2015.

Les principaux secteurs d'intervention de la Ville sont le sport (28%), la solidarité et la cohésion sociale (25%), ainsi que la culture et le patrimoine (23%).

*Figure 7 : Secteurs d'intervention des subventions*



### **4) Les participations de la Ville**

La subvention accordée au Centre communal d'action sociale s'établit à 4,478 M€ en 2015, soit une augmentation de +15,0% par rapport à 2014. Cette hausse s'explique par :

- Une augmentation de la participation de la Ville au plan de réussite éducative de +60 K€ ;
- L'arrêt en 2015 du recours aux prestations du SIREST par le CCAS, lesquelles prestations étaient, en 2014, avancées par la Ville et refacturées via une diminution de la subvention : + 156 K€ ;

- Le solde (+370 K€) pour équilibrer le budget du CCAS, en raison de l'épuisement du fonds de roulement.

S'agissant des participations aux établissements culturels (Opéra de Rouen Haute-Normandie, Ecole supérieure d'art et design Le Havre-Rouen ou ESADHAR et Centre Dramatique National de Haute-Normandie), celles-ci se sont élevées à 2,938 M€ en 2015, soit une baisse de -0,468 M€, résultant de la prise en charge du loyer de l'Opéra par la Région, ainsi que d'une aide de cette dernière au financement de l'ESADHAR.

En consolidant les dépenses de fonctionnement général, les subventions aux associations et les participations de la Ville, et en retraitant l'effet périmètre lié aux transferts de compétences à la Métropole (-4,122 M€), l'objectif d'économies fixé pour 2015, soit 2,40 M€ par rapport au compte administratif 2015 projeté avant économies, a été respecté et même dépassé. Les économies réalisées ont en effet dépassé de 0,23 M€ la cible, pour s'établir à 2,63 M€.

#### **5) La charge de la dette**

Les frais financiers correspondent aux dépenses effectuées par la Ville pour rembourser les intérêts des emprunts qu'elle a souscrits et pour financer les outils de gestion de sa trésorerie. En 2015, ce poste de dépense atteint 6,731 M€, contre 7,721 M€ en 2014 et 8,310 M€ en 2013.

Cette baisse des frais financiers résulte naturellement du niveau relativement bas des taux variables, mais aussi d'une politique de désendettement.

En effet, en 2015, la Ville de Rouen a notamment levé la deuxième tranche de l'emprunt souscrit en 2014 auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), pour un montant de 12,5 M€, à amortir sur 25 ans et à un taux variable assis sur l'Euribor 3 mois + marge de 0,391%. La Ville a corrélativement remboursé le capital de sa dette à hauteur de 16,4 M€. Elle s'est ainsi désendettée de 3,9 M€ en 2015.

Enfin, la gestion rigoureuse de la clôture comptable 2014 a permis de ne pas lever un excédent d'emprunt sur cet exercice, ce qui aurait alourdi inutilement les frais financiers de 2015.

### III. EVOLUTION DETAILLEE DES RECETTES ET DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

#### A. Evolution des dépenses

Les dépenses d'équipement<sup>2</sup> de la Ville de Rouen ont diminué de 10,1 M€ entre 2014 et 2015, pour s'établir à 31,994 M€.

Pour mémoire, en décision modificative n°2 pour l'exercice 2015, 7,7 M€ de crédits ont été retirés pour tenir compte des transferts à la Métropole, dont notamment la voirie et la phase 2 de l'opération d'aménagement des Quais Bas Rive Gauche, prises en charge par la Métropole Rouen Normandie.

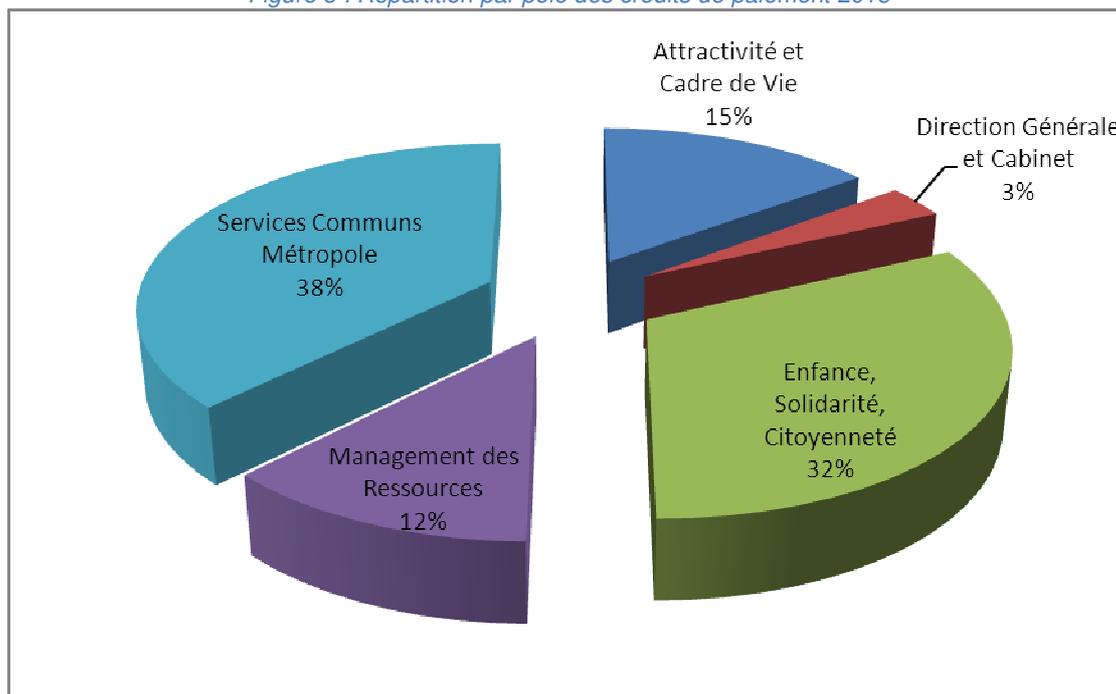
Avec 35,408 M€ de crédits ouverts, le taux d'exécution atteint 90,36%, soit un niveau de réalisation accru par rapport à 2014 (86,71%).

*Tableau 13 : Liste des principales opérations d'investissement pour l'année 2015*

<b>Travaux et acquisition (en €)</b>	
Complexe Rosa Parks/Nelson Mandela	6 774 835
Crèche rose des vents	1 465 833
Bibliothèque Villon	992 825
Travaux en faveur des économies d'énergie	400 319
Acquisitions foncières et immobilières (EPFN)	457 205
Quais Bas Rive Gauche (phase 1)	667 553
Sécurité maintenance des bâtiments	2 527 862
<b>Subventions d'équipement et fonds de concours (en €)</b>	
Convention publique d'aménagement (CPA) Châtelet-Lombardie	1 022 239
CPA Quartier de la Lucilline	4 000 000
Protocole de rétablissement de l'équilibre financier de Rouen Habitat avec la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS)	1 275 557

<sup>2</sup> : chapitres comptables 20, 204, 21 et 23.

Figure 8 : Répartition par pôle des crédits de paiement 2015



## B. Evolution des recettes

### 1) Les subventions d'investissements reçues

Les subventions d'investissement reçues s'élèvent à 6,738 M€, après 8,266 M€ en 2014, 11,140 M€ en 2013 et 7,210 M€ en 2012.

Elles proviennent principalement :

- de l'Etat (1,160 M€) : Agenda 21 (0,2 M€), bibliothèque Villon (0,139 M€), CPA Grammont (0,209 M€), travaux de l'église Saint-Maclou (0,315 M€) ;
- de la Région Haute-Normandie (1,0 M€) : construction du complexe Rosa Parks / Nelson Mandela (0,944 M€) ;
- du Département de Seine-Maritime (1,013 M€) : aménagement des Quais Bas (0,390 M€), travaux de l'Eglise Saint-Maclou (0,340 M€), construction du complexe Rosa Parks / Nelson Mandela (0,236 M€) ;
- de la Métropole Rouen Normandie (1,788 M€) : travaux pour l'aménagement de terrains de sport synthétiques (0,3 M€), phase 1 de l'aménagement des Quais Bas Rive Gauche (1,164 M€), construction du complexe Rosa Parks / Nelson Mandela (0,2 M€).

## **2) Les autres recettes d'investissement**

Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), calculé sur la base des dépenses d'investissement réalisées en 2014, a atteint 4,9 M€ en 2015 contre 5,443 M€ en 2014 et 4,556 M€ en 2013.

Après 0,802 M€ en 2013 et 0,489 M€ en 2014, les produits de la fiscalité de l'urbanisme (taxe locale d'équipement et taxe d'aménagement) remontent à 0,652 M€ en 2015. Cette évolution relativement erratique semble résulter, au moins pour partie, des retards pris par les services de l'Etat dans le traitement de ces taxes. Par ailleurs, la Métropole Rouen Normandie est devenue compétente en matière de plan local d'urbanisme depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, compétence à laquelle la taxe d'aménagement est directement liée. Or, l'analyse retenue par la Direction générale des finances publiques conduit à un transfert progressif de cette recette des communes à la Métropole, non pas à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, mais de manière lissée en fonction de délivrance du permis de construire, fait générateur de la taxe. Ainsi, la Métropole percevra la taxe d'aménagement correspondant aux permis accordés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, tandis que les communes la percevront au titre des permis accordés jusqu'au 31 décembre 2014. Le partage de la recette pourrait être résumé ainsi :

Année de délivrance du permis de construire	TA	TA	TA	TA
	2015	2016	2017	2018
Permis accordés en 2014	Commune	Commune	s/o	s/o
Permis accordés en 2015	s/o	Métropole	Métropole	s/o
Permis accordés en 2016	s/o	s/o	Métropole	Métropole

L'année 2015 sera donc la dernière année au cours de laquelle la Ville aura perçu l'intégralité de cette recette. Ces modalités de transfert ont été déterminées lors de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) du 25 mai 2016.

La Ville a également profité du dispositif exceptionnel, proposé par la Caisse des Dépôts, de préfinancement en 2015 d'une fraction du FCTVA à recevoir de l'Etat en 2016 au titre des dépenses éligibles de 2015. Cette avance sans frais de 2,0 M€ sera remboursée en deux tranches égales de 1,0 M€ en 2016 et 2017.

En application du dispositif de reprise de dette déjà évoqué, la Ville a reçu 0,437 M€ de la Métropole, correspondant à l'amortissement annuel de la dette théorique arrêtée en CLETC.

Elle a en outre bénéficié d'un remboursement d'avance de 1,5 M€ de Rouen Normandie Aménagement, dans le cadre de la CPA Grand-Mare.

Enfin, il est important de rappeler que la Ville a perdu, en 2015, le produit des amendes de police, recette affectée à la voirie et qui a représenté une somme de 4,236 M€.

## IV. LA GESTION DE LA DETTE

### A. La dette propre

#### 1) Les flux 2015

En 2015, la Ville a levé une seconde et dernière tranche de 12,5 M€, dans le cadre du contrat de 25,5 M€ conclu en 2014 avec la Banque Européenne d'Investissement, conjointement avec la Métropole, pour l'aménagement des Quais Bas Rive Gauche et pour le quartier de la Luciline.

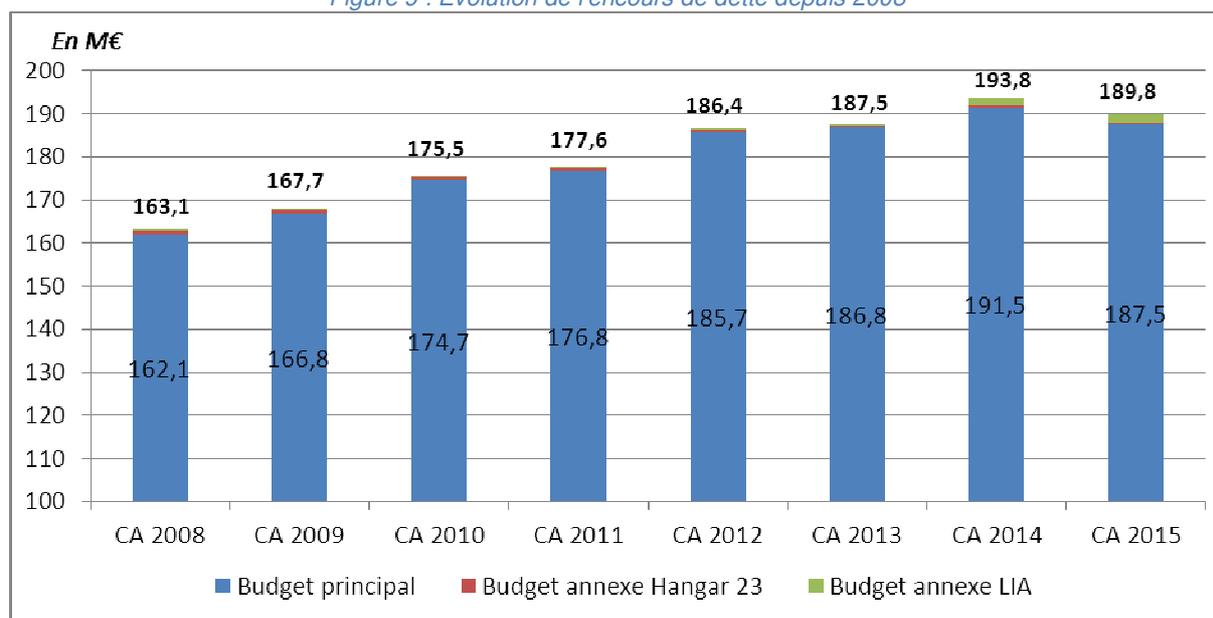
Cette seconde tranche, classée 1A selon la « charte Gissler » et empruntée au taux très avantageux de l'Euribor 3 mois avec une marge de +0,391%, sera amortie sur 25 ans.

*Tableau 14 : Evolution de l'encours de dette en 2015*

(en M€)	Encours au 31/12/2014	Remboursement de la dette	Nouveaux emprunts	Encours au 31/12/2015
<b>Budget principal</b> (hors opération de refinancement)	191,5	16,4	12,5	187,5
<b>Budget annexe Hangar 23</b>	0,4	0,1	0,0	0,4
<b>Budget annexe des Locations Immobilières Aménagées</b>	1,9	0,0	0,0	1,9
<b>TOTAL</b>	<b>193,8</b>	<b>16,5</b>	<b>12,5</b>	<b>189,8</b>

En consolidé, l'exercice 2015 permet de constater un désendettement significatif de la Ville de l'ordre de 4,0 M€. L'encours de dette est donc ramené à 189,8 M€ à fin 2015.

*Figure 9 : Evolution de l'encours de dette depuis 2008*



La capacité de désendettement traduit de façon théorique la capacité de la Ville à rembourser son encours de dette si celle-ci y consacrait l'intégralité de son épargne brute. A la fin de l'exercice 2015, ce ratio s'établit, pour le seul budget principal, à 13,8 années, contre 14,0 en 2014 et 11,2 en 2013 (en excluant les cessions d'actifs et la reprise des résultats de l'exercice précédent du calcul de l'épargne brute qui constituent des recettes exceptionnelles à vocation non pérenne). Bien que l'épargne baisse faiblement entre 2014 et 2015 (-0,7%), le désendettement réalisé de 4,0 M€ permet d'en neutraliser les effets négatifs sur la capacité de désendettement.

## **2) La gestion active de la dette**

Deux contrats conclus en 2012 présentaient des taux fixes relativement élevés et une opportunité de renégociation intéressante du fait d'indemnités de résiliation supportables financièrement. Ces contrats ont donc été refinancés auprès de la Banque Postale aux conditions suivantes :

*Tableau 15 : Bilan de l'opération de refinancement*

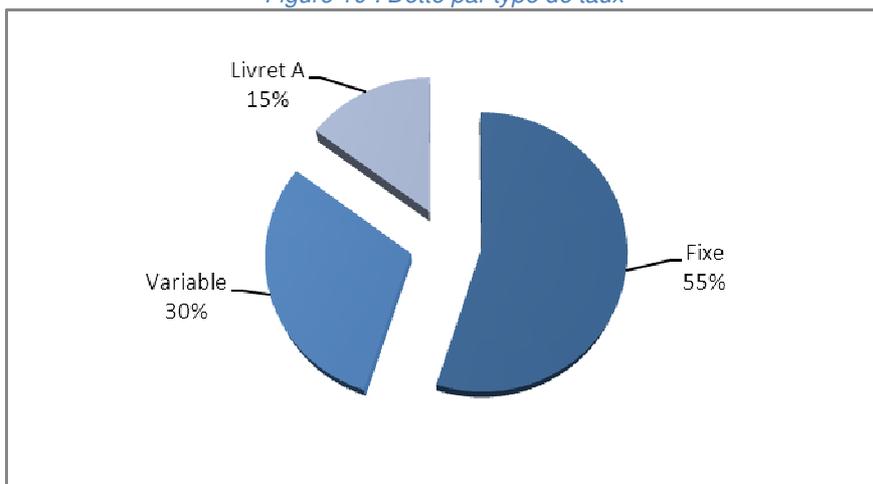
	Prêts remboursés par anticipation		Prêt de refinancement
<b>Caractéristiques des contrats</b>			
<b>Banque</b>	Crédit Agricole	Crédit Agricole	Banque Postale
<b>Année de signature</b>	2012	2012	2015
<b>CRD au 30/05/2015</b>	1 633 333,37 €	1 666 666,70 €	3 300 000,07 €
<b>Taux</b>	Taux fixe à 5,10%	Taux fixe à 5,14%	Eur 3M +1,08%
<b>Gains théoriques</b>			
<b>Indemnités ou commission d'engagement</b>	49 000 €	50 000 €	4 950 €
<b>Somme des intérêts à payer après 30/05/2015</b>	510 958 €	535 904 €	838 838 €

Compte tenu des anticipations de marché, cette opération permettrait à la Ville de réaliser une économie nette évaluée à 100 K€ environ.

## **3) La structure de la dette**

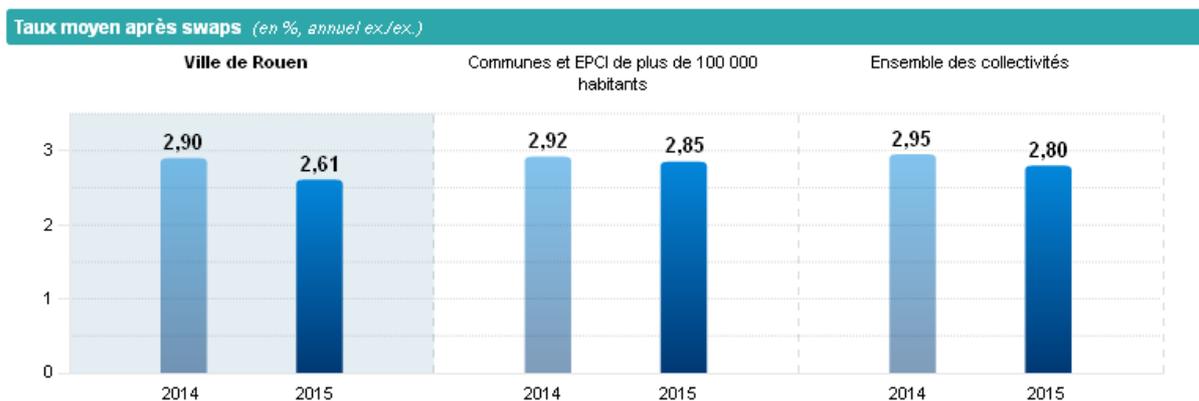
A la fin de l'exercice 2015, l'encours de dette de la Ville est relativement équilibré entre taux fixe ou assimilé fixe (55%) et taux variable (45%), comprenant notamment les emprunts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations s'appuyant sur le livret A (15%).

Figure 10 : Dette par type de taux



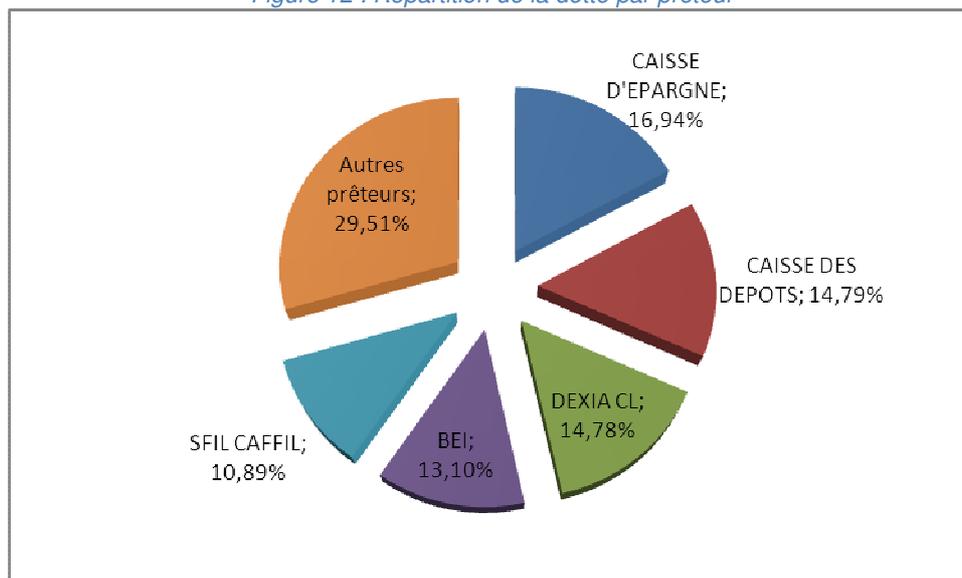
Le taux moyen de la dette à la fin de l'année 2015 s'établit à 2,61%. Ce chiffre est à comparer avec le taux moyen de la dette des villes de plus de 100 000 habitants constaté par la société Finance Active au 31 décembre 2015, soit 2,85%.

Figure 11 : Taux moyen de la dette



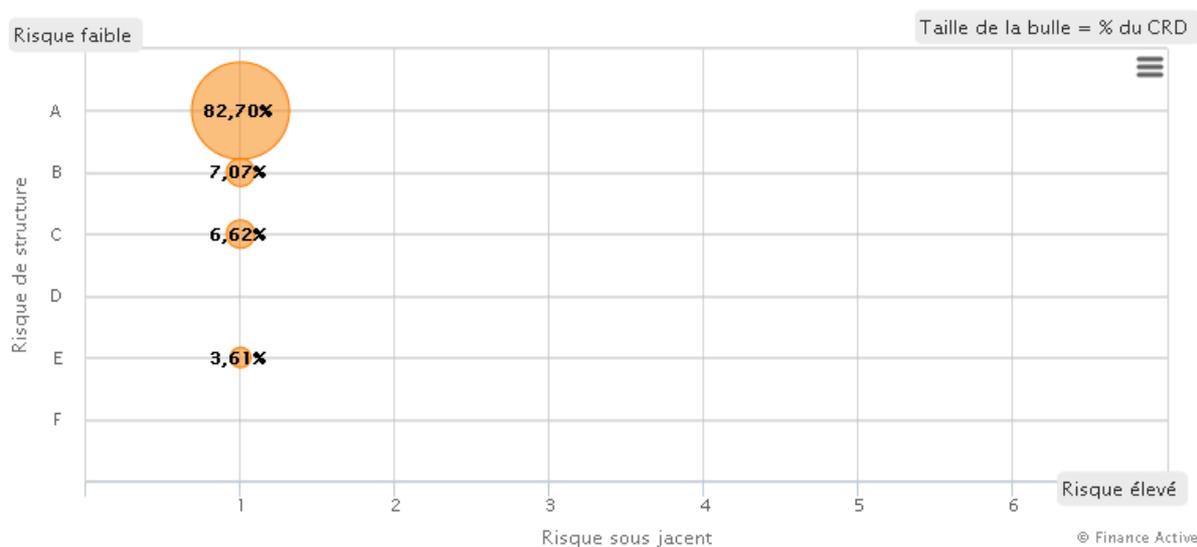
Le partage de la dette entre prêteurs est également relativement équilibré. On constatera notamment l'entrée de la Banque Européenne d'Investissement dans l'encours de la Ville, en raison des fonds mobilisés en 2014 et 2015.

Figure 12 : Répartition de la dette par prêteur



La charte de bonne conduite, dite « charte Gissler », continue de faire état d'un recours à des produits très prudents, depuis les opérations de désensibilisation de dette menées lors du mandat précédent. Aucun emprunt actuellement dans le portefeuille de la Ville ne peut aujourd'hui être qualifié « d'emprunt toxique ».

Figure 13 : Répartition de la dette selon la "charte Gissler"



## B. La dette garantie

L'encours de dette garantie s'établit à 220 M€ à l'issue de l'exercice 2015. La Ville intervient prioritairement dans le domaine du logement social (95,1% de l'encours garanti).

Les principaux bénéficiaires sont Rouen Habitat (41,5% de l'encours) et Immobilière Basse Seine (24,3%).

Le capital restant dû est composé à hauteur de 94,9% par des prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations. L'encours garanti est très largement assis (94,1%) sur le taux du Livret A.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, 4,521 M€ d'emprunts garantis ont été repris par la Métropole, du fait des transferts de compétences (3,849 M€ au titre du Marché d'Intérêt National et 0,672 M€ au titre de Rouen Normandie Aménagement).

### C. La gestion de trésorerie

En 2015, la Ville a continué à faire appel prioritairement à ses contrats revolving afin de couvrir ses besoins de financement à court terme, ceux-ci offrant des conditions particulièrement avantageuses.

Par ailleurs, une consultation bancaire a été lancée afin de remplacer la ligne de trésorerie de 12 M€ ouverte auprès d'Arkea pour la période 2014-2015. Cette consultation a été limitée à 10 M€, après une analyse plus fine des besoins observés en cours d'année. A son issue, deux lignes de trésorerie ont été ouvertes pour la période 2015-2016 :

*Tableau 16 : Comparaison des caractéristiques des lignes de trésorerie*

	Montant	Taux	Commission d'engagement	Commission de non utilisation
<b>Lignes de trésorerie 2014/2015</b>				
<b>Crédit Mutuel Arkéa</b>	12 M€	Eonia +1,02%	0,22%	Aucune
<b>Lignes de trésorerie 2015/2016</b>				
<b>Crédit Mutuel Arkéa</b>	6,5 M€	Eonia +0,79%	0,22%	Aucune
<b>Caisse d'Epargne</b>	3,5 M€	Eonia +0,80%	0,10%	0,15%

## V. ANNEXES

### A. Budget annexe du Hangar 23

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)</b>	
<b><u>MOUVEMENTS REELS</u></b>	
Dépenses réelles de fonctionnement	1 229 679
Recettes réelles de fonctionnement	1 638 153
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>408 474</b>
<b><u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u></b>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	163 163
Recettes d'ordre de fonctionnement	0
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>-163 163</b>
Résultat de l'exercice 2015	245 311
Résultat antérieur reporté 2014	285 338
<b>Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2015</b>	<b>530 649</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)</b>	
<b><u>MOUVEMENTS REELS</u></b>	
Dépenses réelles d'investissement	65 857
Recettes réelles d'investissement	0
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>-65 857</b>
<b><u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u></b>	
Dépenses d'ordre d'investissement	0
Recettes d'ordre d'investissement	163 163
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>163 163</b>
Résultat de l'exercice 2015	97 306
<b><u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES</u></b>	
Résultat antérieur reporté 2014	22 857
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2014	0
<b>TOTAL</b>	<b>22 857</b>
<b>Résultat de clôture de la section d'investissement 2015</b>	<b>120 162</b>
<b>Résultat de clôture 2015</b>	<b>650 811</b>

Le budget annexe du Hangar 23 fait apparaître un résultat de clôture cumulé positif de 650 811 €.

## B. Budget annexe des locations immobilières aménagées assujetties à la TVA

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)</b>	
<b><u>MOUVEMENTS REELS</u></b>	
Dépenses réelles de fonctionnement	2 933
Recettes réelles de fonctionnement	1 616 979
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 614 046</b>
<b><u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u></b>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 805 071
Recettes d'ordre de fonctionnement	469 672
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>-1 335 399</b>
Résultat de l'exercice 2015	278 647
Résultat antérieur reporté 2014	502 736
<b>Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2015</b>	<b>781 383</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)</b>	
<b><u>MOUVEMENTS REELS</u></b>	
Dépenses réelles d'investissement	3 190 395
Recettes réelles d'investissement	2 137 321
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>-1 053 074</b>
<b><u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u></b>	
Dépenses d'ordre d'investissement	469 672
Recettes d'ordre d'investissement	1 805 071
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 335 399</b>
Résultat de l'exercice 2015	282 325
<b><u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES</u></b>	
Résultat antérieur reporté 2014	-29 109
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2014	29 109
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>
<b>Résultat de clôture de la section d'investissement 2015</b>	<b>282 325</b>
<b>Résultat de clôture 2015</b>	<b>1 063 709</b>

Le budget annexe des locations immobilières aménagées (LIA) fait apparaître un résultat de clôture cumulé positif de 1 063 709 €.